

Madame Catherine de la Garandière  
Commissaire Enquêteur pour l'éolienne GE

Caen, le 20 septembre 2018

Mairie de Cherbourg, 10, Place Napoléon  
50108 Cherbourg-en-Cotentin

Avis du Président de la fédération régionale : Belle Normandie Environnement

### **Un problème de procédure préalable**

Le dossier d'enquête contient cette phrase : « la déclaration de projet constatant l'intérêt général de l'opération ». Cette caractérisation « d'intérêt général » figure dans l'avis du Conseil d'État du 13 juillet 2012.

Si le projet est d'intérêt général, ceci implique presque qu'il n'y a pas lieu à débat : la décision serait déjà imposée par ce concept même.

Au vu des éléments disponibles, y compris juridiques (rapport de la Cour des comptes notamment), il semble en effet que l'affirmation de cet intérêt général soit abusive. Être invité à débattre alors que les jeux sont faits suppose que nous prenons acte de l'énoncé préalable de l'intérêt général et implicitement que nous y souscrivons. De ce fait, la participation du public serait elle-même une tromperie qui porterait atteinte à certains principes fondamentaux.

Pour notre fédération d'associations normandes, il apparaît en conséquence que faire casser une pratique d'affirmation préalable de l'intérêt général d'un projet par un contentieux argumenté est probablement plus qu'utile.

### **Radars et sécurité**

En 2009, le projet d'installation d'éoliennes industrielles sur la commune du Mesnil au Val (nord de la Manche) a été annulé car le radar de Maupertuis ne pourrait plus exercer sa surveillance. Cet avis du Préfet a été confirmé par les tribunaux.

L'éolienne gigantesque prévue sur le port de Cherbourg se situe entre ce radar et les sites nucléaires du Homet et de la Hague. Il serait d'autant plus invraisemblable que son autorisation d'installation soit accordée alors que les menaces terroristes touchent la France depuis cette époque.

Dans son courrier du 25 juillet 2018, le Ministère des Armées stipule que ce projet est de nature à remettre en cause les missions des forces armées en citant notamment les secteurs de Flamanville et de la Hague.

Nous savons que dans le contexte de la transition énergétique, le pouvoir politique est très favorable aux installations des éoliennes. Mais dans le cas présent, faut-il favoriser une expérimentation durant 5 années au mépris de la sécurité des citoyens de toute une région.

Que se passera-t-il si les essais demandés par l'Armée ne sont pas satisfaisants ? Les tests seront-ils réalisés par des experts indépendants de General Electric ?

Les habitants proches d'un site nucléaire sont en droit d'attendre des pouvoirs publics une vigilance accrue sans risques supplémentaires à ceux qui existent déjà.

### **Impact environnemental**

A l'heure où il est plus que jamais question du patrimoine français et où on demande aux français de participer à son sauvetage par l'intermédiaire d'une loterie, on ne peut qu'être stupéfait de l'éventuelle mise en place d'une machine aussi gigantesque dans la rade de Cherbourg, rade qui perdra tout son charme. (J'en parle d'autant mieux que j'ai enseigné de nombreuses années au CNAM -Intechmer de Tourlaville). Au delà de la covisibilité avec la Cité de la Mer et de la Digue, symbole historique du port de Cherbourg, il faut considérer l'effet d'écrasement que ce monstre produira sur toute la cité et son environnement à des kilomètres à la ronde.

L'autorité environnementale dans son rapport dénonce le fait que l'éolienne sera très largement visible depuis une bonne partie de la pointe du Cotentin. Les éoliennes dans un paysage écrasent tout le reste.

A l'heure où il est tellement question de protection de l'environnement pour le bien-être de tous, peut-on soumettre des milliers de personnes à une telle vision car, tel un aimant, ce prototype industriel va attirer tous les regards au détriment de tous les autres attraits.

Au nom des 66 associations normandes et des nombreux particuliers adhérents à notre fédération régionale, nous avons l'honneur Madame la Commissaire de vous faire savoir que nous sommes totalement opposés à ce projet que nous dénonçons avec force.

Hervé Texier  
Président de Belle Normandie Environnement.